



RhônAlpÉnergie-Environnement
Reinhard SIX
10, rue des Archers 69002 Lyon
Tél: 04 78 37 29 14
Fax: 04 78 37 64 91
Courriel : reinhard.six@raee.org
Site Internet : www.raee.org



COMMUNIQUE DE PRESSE

18 JUIN 2007

LA COGENERATION EN EUROPE EN PLEINE CROISSANCE !

**COGEN Challenge vient d'atteindre une étape importante :
500 unités de cogénération installées à travers 19 pays européens**

En enregistrant la 500^{ème} unité dans sa base de données en ligne, le projet COGEN Challenge prouve qu'en Europe la cogénération est plus fiable et plus largement utilisée qu'on ne le pensait autrefois. L'utilisation de petites unités de cogénération dans les maisons, les piscines et les hôtels est de mieux en mieux acceptée. Les législateurs devraient donc miser davantage sur la cogénération et la placer au coeur de leurs politiques énergétiques.

COGEN Challenge est la campagne européenne d'information sur la petite cogénération. Financé par le programme Energie Intelligente Europe, le projet a pour objectif de constituer une base de données de 1 000 unités de petite cogénération (<1MWe) avant fin 2007. En outre, ses partenaires apportent leur aide au développement de projets de petite cogénération grâce à un ensemble d'outils et de matériels de soutien.

En France cette aide peut être apportée par l'agence régionale de l'énergie et de l'environnement, RhônAlpÉnergie-Environnement, partenaire de ce projet européen.

La 500^{ème} installation enregistrée par COGEN Challenge est une nouvelle petite unité de cogénération à Liège (Belgique). VERLAC, la société qui l'héberge, a besoin de sa production de 50kWe d'électricité et de chaleur pour la fabrication d'enveloppes en plastique destinées à des brochures et magazines. L'installation fonctionne à l'huile de colza et reçoit un bonus de 150 euros pour chaque MWh d'électricité produit, grâce aux mesures de certifications vertes existant en Wallonie, au lieu des 30 euros pour un fonctionnement au gaz naturel. De plus, la micro-cogénération réduit les émissions de CO₂ de 156 000 kilogrammes par an.

Stefan Craenen, directeur du projet COGEN Challenge, déclare : "La cogénération est un moyen très efficace de produire de l'énergie. Si vous produisez à la fois de l'électricité et de la chaleur, l'énergie initiale est utilisée à son plein rendement. Dans un contexte d'évolution vers l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO₂, la cogénération est une technologie aboutie qui peut contribuer significativement au projet de l'Union européenne de réduire l'émission de gaz à effet de serre d'au moins 20 % d'ici à 2020. Sur la base des conclusions de COGEN Challenge, l'Union européenne devrait accroître encore la promotion et l'accélération de sa politique de cogénération. »

Pour la promotion de la petite cogénération en France, un site Internet www.petitecogeneration.org permet de s'informer sur les fondamentaux de la cogénération et les possibilités de sa mise en œuvre. Une base de données présentant des installations réalisées en France (une cinquantaine d'installations) donne une image concrète aux maîtres d'ouvrage potentiels. Un recensement des modules de cogénération distribués par des entreprises en France facilite le choix d'un module selon les besoins en chaleur du site ou du bâtiment. Pour la recherche de bureaux d'étude compétents et de développeurs de projet, le site propose une liste classable par département.

■ Contact presse pour l'Europe

Stefan Craenen

Cogen Europe (association européenne pour la promotion de la cogénération)

Tél: +32.2.772.82.90

Fax: +32.2.772.50.44

Courriel : stefan.craenen@cogeneurope.eu

■ **Pour la France :**

Reinhard Six

Rhônealénergie-Environnement

Tél. : 04 72 56 33 44

Courriel : reinhard.six@raee.org

www.cogen-challenge.org

Le projet COGEN Challenge est soutenu par le programme Energie Intelligente de la Direction générale Energie de l'Union européenne. Le projet vise à étendre l'utilisation de cogénération et trigénération, en se concentrant sur les petites unités allant jusqu'à 1 MWe. Il est coordonné par COGEN Europe, l'association européenne de promotion de la cogénération. Les partenaires du projet sont les réseaux urbains européens Climate Alliance et Energie-Cités ainsi que l'Institut Jozef Stefan (Slovénie), l'Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable (Belgique), Rhônealénergie-Environnement (France), la Fundación Asturiana de la Energía (Espagne), la Ville de Francfort (Allemagne) et la Grazer Energieagentur (Autriche). En France, le projet est soutenu par la Région Rhône-Alpes, Gaz Electricité de Grenoble et Gaz de France.

La base de données sur internet, en montrant divers modèles et exemples pratiques, aide les futurs investisseurs à choisir de petites unités de cogénération décentralisées. Vous y trouverez un large éventail allant de très petites installations familiales avec une puissance électrique de 5,5 kilowatts à de grandes installations produisant 1 250 kilowatts. Non seulement certaines des installations enregistrées réduisent les émissions de CO₂ du fait de la production combinée d'électricité et de chaleur mais elles sont mêmes neutres en termes de CO₂ puisqu'elles utilisent des carburants renouvelables comme la biomasse, les biocarburants ou le biogaz. Outre les fabricants de petites unités de cogénération, les villes et municipalités aussi peuvent montrer qu'elles contribuent à favoriser la fourniture décentralisée d'énergie renouvelable.